



**sage** Schéma  
d'Aménagement  
& de Gestion  
des Eaux  
**VALLÉE DE LA GARONNE**

## Groupes thématiques

### Comptes-rendus des réunions de juin 2013

#### Sommaire

Ressource en eau à l'étiage – 6 juin 2013 .....	3
Crués et inondations – 6 juin 2013 .....	9
Qualité de l'eau – 11 juin 2013 .....	13
Zones humides – 11 juin 2013 .....	18
Milieux aquatiques – 25 juin 2013 .....	23
Eau et société -25 juin 2013 .....	28



## GROUPE THEMATIQUE « RESSOURCE EN EAU A L'ETIAGE »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 6 JUIN 2013  
FOURQUES-SUR-GARONNE – MAIRIE

### Etaient présents :

Cyril ABOULKER (UFBAG/FDAAPPMA 47), Hélène BARRIERE (Toulouse Métropole), Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Aurore CARLOT (FNE MP), François CAZOTTE (DDT47), Jean-Jacques DALMOLIN (Chambre agriculture 47), Julien DELANGE (Agglomération d'Agen), David ESCOULA (SMEA 31), Hoëla FALIP (CG31/DADRE), Thierry GOUGE (Chambre de commerce et d'industrie, région MP), Jean-Marie HAMONET (ONEMA/DIR Sud-Ouest), Elisabeth JEAN (DREAL MP), Titouan LECLERC (CG33), Geneviève LELANNIC (Eau 47), Bernard LEROY (SMEAG), Vorlette NUTTINCK (DDT82), Pascal OSSELIN (EDF), Yann OUDARD (SMEA 31), Guillaume PAULY (UFBAG/FDAAPPMA82), Christophe PINEDA (Chambre d'agriculture 82), Jacques QUINIO (DDT47), Jacqueline RABIC (AADPPED33), Laurent RÉNÉ (Chargé d'intervention, AEAG), Emmanuel RICODEAU (ONEMA/SD47), Fabien ROMA (CG47), Grégory ROULIN (ARS/DT47), Emmanuelle ROY (EAU 47), Michel TUFFERY (DRAAF MP)

### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Bernard Leroy a ensuite présenté l'état d'avancement de la révision du PGE ainsi qu'un bilan des travaux et des connaissances sur la gestion de l'étiage.

Bernard Leroy note que l'on assiste à une baisse tendancielle des débits du fleuve et que son régime hydraulique évoluerait vers un régime pluvial et non plus nival.

Guillaume Pauly indique qu'il lui semble qu'en année quinquennale sèche, les débits objectifs d'étiage (DOE) ne pourront pas être respectés. La situation ne semble pas être en passe de se régler compte tenu des tendances annoncées. Les débits sont donc artificiellement entretenus par le soutien d'étiage, financé par des fonds publics, pour préserver les usages et le milieu naturel.

Il ajoute qu'en 2012 la communication sur le soutien d'étiage a été de bonne qualité et que cela contribue à la prise de conscience de la raréfaction de la ressource en eau.

Il évoque un cas de remplissage de retenue qui semble étonnant.

Vorlette Nuttinck indique que cette situation est connue des services de police de l'eau et qu'elle est conforme avec la réglementation (prise d'eau importante située à Verdun utilisée pour mettre le réseau d'adduction sous pression).

Guillaume Pauly estime que cela peut être difficile à comprendre pour le grand public, s'agissant de prélèvements dans la Garonne au moment où les débits sont faibles.

Michel Tuffery précise qu'un protocole d'accord a été signé en 2011 entre les deux chambres régionales d'agriculture et le préfet de bassin Adour-Garonne pour mettre en œuvre la gestion de l'eau d'irrigation par les organismes uniques, qui ont été désignés en début d'année. Il ajoute que par ailleurs, le chantier de la révision des DOE est en cours dans le cadre de l'élaboration du prochain SDAGE.

Jacqueline Rabic constate que l'étiage est prolongé à la Réole entraînant une remontée du bouchon vaseux vers l'amont. Cela implique également une augmentation de la salinité dans l'estuaire ayant pour conséquence un changement des éco-systèmes. Les débits importants de ces derniers mois ont permis d'expulser une partie du bouchon vaseux en mer.

Il lui semble que les différents usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, EDF,..) doivent modifier leurs façons de travailler et trouver de nouvelles méthodes pour faire face au déficit d'eau douce et à la diminution de la capacité auto-épuration du fleuve.

Hélène Barrière indique que bien que la population augmente la consommation en eau potable baissait. Elle ajoute que Toulouse-Métropole s'est engagée dans une démarche d'adaptation au changement climatique.

Yann Oudard confirme le fait que la consommation en eau potable n'augmente pas malgré la hausse de la population contrairement à ce qui est perçu.

Laurent René confirme ce point en indiquant que cela est une tendance également observée dans l'étude Garonne 2050.

Michel Tuffery rappelle que cette étude mentionne que dans 30 ans il y aura 100 mm de pluie en moins et 100 mm d'évapotranspiration (ETP) en plus, l'équation sera d'autant plus difficile à résoudre.

Yann Oudard souhaite que les données disponibles soient mises au service des argumentaires.

Jacques Quinio estime qu'il est difficile de lutter contre des comportements et des perceptions.

Jean-Marie Hamonet estime que l'intérêt de l'état initial et du diagnostic du SAGE est bien d'objectiver le plus possible ces perceptions. Par ailleurs, il ajoute que la température élevée du milieu (jusqu'à 29-30°C) est préjudiciable à la biocénose. Le rôle du SAGE est l'atteinte du bon état écologique dont les DOE sont un indicateur. L'éventuelle révision des DOE sera conduite dans le cadre de la révision du SDAGE et seront disponibles pour être intégrés au diagnostic du SAGE.

Il indique également l'existence de l'observatoire nationale des étiages (ONDE) qui permet une observation régulière des débits dans les cours d'eau et les assècs éventuels.

Il s'interroge sur l'efficacité du soutien d'étiage dans sa partie amont (sur l'Ariège) où des mesures de l'ONEMA montrent une perte de débit à (ville ?) par rapport au volume destocké en amont.

Bernard Leroy répond qu'il s'agit là d'un décalage de l'efficacité du déstockage du fait de l'inertie du système (remplissage de zones annexes, ZNS...)

Jean-Marie Hamonet précise que l'état des lieux révisé des masses d'eau permettra de disposer d'un débit d'étiage de référence pour catégoriser les masses d'eau.

Pascal Osselin rappelle que EDF a établi un bilan de la gestion du soutien d'étiage et a dressé des orientations pour sa gestion future. Il cite un travail du BRGM sur les eaux souterraines.

Bernard Leroy estime qu'il faudrait reconstituer les niveaux piézométriques sur la Garonne pour améliorer la capacité de l'hydrosystème à réalimenter le fleuve en étiage. Aujourd'hui les nappes ne se rechargent pas, une recharge artificielle permettrait de disposer d'une eau plus fraîche en été.

Guillaume Pauly ajoute que l'incision du lit de la Garonne accentue le drainage de la nappe fluviale.

Jacqueline Rabic indique que l'assèchement des terres est constaté, impactant les réserves utiles en eau des sols et leur humidité. Elle ajoute que le périmètre du SAGE Garonne s'arrête à Villenave d'Ornon et qu'une coordination avec le SAGE Estuaire serait la bienvenue. Elle ajoute que le réseau MAGEST mérite d'être soutenu et qu'une communication de ses travaux doit être faite.

Vincent Cadoret indique qu'une coordination inter SAGE est à l'étude et qu'il a déjà pris l'attache de l'animateur du SAGE Estuaire.

Bernard Leroy précise que le PGE prend bien sur en compte les recommandations des SAGE Estuaire et Nappes profondes.

Hoëla Falip estime qu'à moyens constants pour le soutien d'étiage, les DOE devraient être définis en lien avec les conclusions de Garonne 2050.

Laurent René indique qu'il s'agit à son sens du choix suivant : faire mieux que la nature en maintenant les DOE ou les diminuer pour prendre en compte le changement climatique ?

Aurore Carlot précise que l'hydrologie de la Garonne est en lien avec son hydromorphologie qui a été altérée par les activités humaines : imperméabilisation des sols, disparition des zones humides, drainage, impact cumulé des retenues, recalibrage, endiguement, barrage... Elle ajoute que cela doit apparaître dans l'état initial du SAGE afin de pouvoir trouver des solutions pratiques et politiques pour réduire les impacts notamment sur l'étiage.

Hélène Barrière rappelle que les impacts annoncés le sont pour 2050/2100. Les effets ne sont pas encore visibles aujourd'hui bien que la tendance à la baisse soit accentuée. Les actions doivent être engagées aujourd'hui.

Jacques Quinio rappelle la définition des volumes prélevables ou la mise en place de site Natura 2000 qui permettent déjà d'améliorer les choses.

Jean-Jacques Dalmolin indique que la profession agricole adapte ses pratiques par de changement d'assolement (passage en blé à la place du maïs, qui n'est pas irrigué). Il ajoute que le remplissage des retenues n'est pas garanti en année sèche. Par ailleurs les crues importantes ont souvent eu lieu en juin/juillet.

Bernard Leroy précise que la crue de cette année n'est pas très forte (le débit est deux fois supérieur à la normale) mais qu'elle se prolonge dans le temps car les débits sont soutenus par la fonte des neiges.

Laurent René indique que l'absence de transport solide implique que la Garonne coule directement sur la marne sans avoir d'écoulements subsuperficiels à travers les galets ou des écoulements resserrés, engendrant une hausse de la température de l'eau.

Un travail est également à conduire sur les étiages des affluents. Il précise que au sens du SDAGE, le fonctionnement du milieu est considéré comme un usage.

Thierry Gouge estime que la Garonne pourrait devenir un « oued » si les glaciers disparaissent et se demande si c'est cela que l'on souhaite. Il ajoute que les industriels sont des usagers de l'eau pour générer de l'emploi et de la vie sur les territoires.

Mme Rabic en convient et rappelle qu'il faut avoir une vision globale et faire les uns avec les autres.

Christophe Pineda rappelle qu'il y a 600-700 millions de mètres cubes stockés dans le Lot. La question de la construction de retenues d'importance pour la Garonne semble se poser.

Laurent René précise que le projet de retenue à Charlas étant complexe, le comité de bassin a commandé une étude pour définir quels sites pourraient accueillir des retenues. L'agence de l'eau a donc conduit cette étude qui est en voie d'achèvement.

Sur 74 sites étudiés, 10 sites ont fait l'objet d'investigation de terrain, 6 d'entre eux pouvaient accueillir ce type d'ouvrage mais seulement 4 avaient le terrain disponibles (dans les départements 31/32). Les sites écartés l'ont été pour des raisons techniques (géologie...)

Sur ces 4 sites, il serait possible de réaliser un stockage de 30 à 40 millions de mètres cubes. (110 Mm<sup>3</sup> pour le projet de Charlas). Se pose alors la question des coûts et des capacités de soutien d'étiage en débit instantané.

Jean-Marie Hamonet estime qu'il serait profitable d'évaluer les volumes réellement stockés sur le territoire.

Thierry Gouge indique qu'il serait souhaitable de distinguer consommations et prélèvements ainsi que de communiquer sur la pression exercée sur la ressource.

Elisabeth Jean rappelle que le SDAGE prévoit l'installation d'une commission inter-SAGE au-delà de la simple représentation des SAGE adjacents dans la CLE.

Vincent Cadoret indique qu'un groupe de travail avec les animateurs des SAGE adjacents est à l'étude et que les modalités de la coordination inter-SAGE sont variables en fonction d'un territoire à l'autre.

Une information spécifique sur les SAGE adjacents sera mise en ligne sur le site Internet ([www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)).

#### Synthèse des éléments évoqués :

La ressource en eau se rarefie et les étiages semblent de plus en plus sévères. Ces observations sont confirmées par les conclusions de l'étude Garonne 2050 sur les conséquences du changement climatique. La baisse des débits d'étiage entraîne l'augmentation de la salinité dans l'estuaire et l'aggravation du phénomène de bouchon vaseux. Le soutien d'étiage permet de maintenir artificiellement les débits pour préserver les usages (y compris le fonctionnement du milieu naturel).

L'altération de l'hydromorphologie de la Garonne (incision du lit, imperméabilisation, disparition de zone tampon) implique une faible recharge de la nappe alluviale, des variations rapides des débits et l'accentuation des conséquences des faibles débits : concentration des pollutions, augmentation de la température de l'eau car la Garonne coule sur la marne.

Des mesures d'adaptation des usages ont été prises : définition des volumes prélevables, Natura 2000, PGE, maintien de la consommation d'eau pour l'AEP alors que la population augmente.

La révision des DOE sera conduite au cours de l'élaboration du prochain SDAGE dans le cadre de la révision du PGE. L'augmentation des capacités de stockage sur le bassin versant permettrait de sécuriser les usages.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « ETIAGES »

- Baisse tendancielle des débits due au changement climatique : quels changements de comportements/pratiques pour s'y adapter ?
- Les faibles débits engendrent une hausse importante de la température avec des csq sur le milieu
- Une augmentation voire le seul maintien du soutien d'étiage impliquerait la construction de réserves conséquentes (coûts ?)
- Enjeu économique pour l'agriculture si interdiction de l'irrigation => moins d'investissements
- La demande en AEP augmente (Toulouse)

## GROUPE THEMATIQUE « CRUES - INONDATIONS »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 6 JUIN 2013  
FOURQUES-SUR-GARONNE – MAIRIE

### Etaient présents :

Hélène BARRIERE (Toulouse Métropole), Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Julien DELANGE (Agglomération d'Agen), Hoëla FALIP (CG31/DADRE), Jean-Marie HAMONET (ONEMA/DIR Sud-Ouest), Elisabeth JEAN (DREAL MP), Claire KERVIEL (Chargée de mission crues-inondations/SMEAG), Titouan LECLERC (CG33), Christine PAPINOT (DDT47), Christophe PINEDA (Chambre d'agriculture 82), Jacqueline RABIC (AADPPED33), Laurent RÉNÉ (Chargé d'intervention, AEAG), Sylvie ROCQ (Directrice générale, SMEAG), Alain ROBEZ (Directeur adjoint, DDT47), Fabien ROMA (CG47).

### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Claire Kerviel a ensuite présenté une synthèse des outils existants pour gérer les inondations.

Hélène Barrière rappelle que la loi PPR pour la protection des personnes et des biens date de 1995. En ce qui concerne l'agglomération Toulousaine, le PPRI indique que 50 000 personnes vivent en zones inondables. Elle ajoute que la commission mixte inondation du bassin Adour Garonne dispose d'une cartographie des aléas.

Alain Robez indique que la directive inondation ne crée pas de nouveaux outils mais préconise une coordination de ceux existants avec l'implication des acteurs locaux.

Mme Barrière rappelle le changement de contenu des PAPI qui a induit un problème de gouvernance de ces derniers.

Sylvie Rocq indique qu'à son sens l'état des lieux du SAGE permettra d'apporter une plus-value en rappelant le rôle de chacun. Elle ajoute que le SMEAG souhaite être partie intégrante voire coordonnateur de la mise en place des stratégies locales sur la Garonne.

Alain Robez indique que les cartographies des stratégies locales sont toujours en attente.

Sylvie Rocq rappelle qu'il lui semble possible de s'appuyer sur les travaux de la CLE pour cela.

Alain Robez rappelle que les PAPI peuvent constituer la mise en œuvre d'une stratégie locale. Cette dernière s'établit conformément aux 5 axes des PAPI, sur un périmètre qui reste à définir.

Laurent René estime que le SAGE se doit d'appréhender la problématique locale plus globalement que les stratégies locales ou les PAPI en appréhendant les besoins des territoires adjacents, en prenant en compte la possibilité de ralentissement dynamique, etc.

Hélène Barrière rappelle que la réflexion pour élaborer les PPRI prend en compte l'échelle globale de fonctionnement du cours d'eau.

Laurent René estime qu'il est nécessaire qu'il y ait une prise de conscience par le grand public du risque inondation par la conduite d'actions pédagogiques. Il rappelle qu'aujourd'hui le transit de l'eau a été accéléré sur la Garonne passant de 3 jours à 12h00 de l'amont vers l'aval.

Jacqueline Rabic souligne l'intérêt de la mise en place d'une commission inter-SAGE pour traiter ce sujet. Elle indique qu'il existe probablement une confusion entre les SAGE et les PAPI. Elle ajoute que l'accélération du transit de l'eau aggrave le phénomène d'érosion et du bouchon vaseux

Jean-Marie Hamonnet estime que le SAGE pourra donner des indications pour l'élaboration des PAPI et poser des jalons pour les prises en compte des enjeux définis pour le fleuve. Le SAGE apportera également des éléments de diagnostic et de connaissance (évolution des crues, de l'occupation des sols...)

Hélène Barrière rappelle que cette problématique des inondations est à replacer dans le fonctionnement global du fleuve et à mettre en regard de la rareté de l'eau en étiage. Il faut se poser la question des moyens et de la gestion intégrée du risque, tout en faisant le lien entre eau et urbanisme. Elle ajoute qu'il y a une nécessité de communiquer sur le risque.

Jacqueline Rabic estime que les riverains des cours d'eau ont perdu cette culture du risque qui existait auparavant due au phénomène de rurbanisation et qu'ils ne voient plus les choses à leur réalité. Elle s'interroge sur le coût induit par le manque de prospective : une analyse coût/bénéfices serait à conduire.

Alain Robez indique qu'effectivement les deux approches : SAGE et PAPI/SL sont tout à fait complémentaires.

Sylvie Rocq estime que les structures publiques se doivent d'être au service des territoires pour coordonner les actions.

Jacqueline Rabic ajoute que les crues sont nécessaires au bon fonctionnement du système « Garonne » : expulsion du bouchon vaseux, baisse de la salinité dans l'estuaire, accélération du

transit sédimentaire qui permet de limiter l'érosion du littoral par apport de matière jusqu'à l'estuaire. Il lui semble qu'il y ait un déni de la situation.

Jean-Marie Hamonet confirme que les crues permettent un renouvellement du fond à une large échelle, l'immersion des zones humides et des forêts alluviales permettant le dépôt de limon. Une vision plus large semble profitable.

Prochaine réunion dans cette configuration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 pour examiner le projet de diagnostic du SAGE.

Synthèse des éléments évoqués :

La gestion des inondations doit se faire de manière intégrée : rôle des crues dans la dynamique fluviale (transport sédimentaire, apport de limons, recharge de zones tampon latérales), culture du risque auprès des riverains, prise en compte dans les projets d'aménagement.

La coordination des outils disponibles semble indispensable comme le préconise la Directive inondations. En ce sens le SAGE pourrait apporter des éléments de diagnostic à l'échelle du fleuve et produire un cadre d'élaboration/de coordination pour les PAPI et les stratégies locales des TRI.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « INONDATIONS »

- Une gestion coordonnée semble indispensable :  
RG/RD, impacts réciproques des travaux amont/aval
- Les PPRI, prioritaires sur la Garonne et rares sur les affluents, impliquent des restrictions pour l'urbanisation (accentuées par le changement de la crue de référence)
- Dimensionner les protections en fonction du danger, favoriser la culture du risque pour les habitants en ZI
- Gestion des digues : études de danger, entretien, responsabilité des collectivités ?

## GROUPE THEMATIQUE « QUALITE DE L'EAU »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 11 JUIN 2013  
AUVILLAR (82) – SALLE DES FETES

### Etaient présents :

Patrick AVRIL (EDF/Centre Nucléaire de Production d'Electricité -CNPE- de Golfech), Guillaume BAQUIE (AEAG), Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Caroline CARTAILLER (CG31/DADRE), Marie-Thérèse CERZUELLES (SEPANSO), Aline CHAUMEL (Chargée de mission, SMEAG), Julien DELANGE (Agglomération d'Agen), Loïc FABRE (EDF/CNPE Golfech), Agnès FRAYSSINET-DUPOUIS (CCI 31), Daniel LAGORCE (SEPANSO), Titouan LECLERC (CG33), Julien MALDELPUECH (EAU 47), André MANGIN (Maire de Vieille Toulouse/SICOVAL), Karine OUEDRAOGO (DDT 82), Sara PREUX (SD31/ONEMA), Didier PUJO (SD31/ONEMA), Jacqueline RABIC (AADPPED33), Laurent RÉNÉ (Coordonateur territorial Garonne, AEAG), Grégory ROULIN (ARS Aquitaine), Emmanuel ROUQUIÉ (CG47), Sandrine VINCELOT (SD82/ONEMA)

### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Aline Chaumel a ensuite présenté un état de la connaissance sur cette thématique.

Sandrine Vincelot souligne le problème du perchlorate d'ammonium qui n'est pas mentionné dans les normes pour l'eau potable. Pourtant cette molécule est suivie par le laboratoire de l'INERIS et l'ARS a émis une recommandation sur une concentration à ne pas dépasser

Laurent René indique que le périmètre du SAGE est le corridor fluvial de la Garonne et que la qualité de l'eau sur ce territoire sera en partie dépendante des mesures prises sur ses affluents. La coordination inter-SAGE est nécessaire.

Marie-Thérèse Cérézuelles s'interroge sur les actions qui seront conduites dans le cadre du SAGE et les modalités d'action sur les affluents qui ne sont pas situés dans le périmètre du SAGE. Aussi elle ajoute que la CUB est en procès à propos des perchlorates.

Vincent Cadoret indique que le périmètre du SAGE couvre près de 7500 km<sup>2</sup> et que ses préconisations s'y appliqueront.

Jacqueline Rabic rappelle le phénomène du bouchon vaseux au niveau de l'Estuaire. Il lui semble qu'il faille envisager le système Garonne-Dordogne pour influencer la qualité de l'eau de l'estuaire. Elle ajoute que la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) serait un levier pour aider la profession agricole à mettre en place des pratiques limitant les intrants. Elle souligne la disparition des espèces sauvages dans la Garonne menaçant la pêche professionnelle.

Agnès Frayssinet-Dupuis demande quelles ont été les sources utilisées pour élaborer les cartes présentées dans l'état des connaissances. Il est précisé que ces données sont issues du SIE Adour-Garonne. Laurent René précise que depuis 2007 le budget alloué à la surveillance de la qualité de l'eau a été multiplié par 4 pour atteindre aujourd'hui 1 million d'euros. Il indique qu'elles sont à la disposition du public via le Système d'Information sur l'Eau du bassin Adour Garonne – <http://adour-garonne.eaufrance.fr> (avec un an de décalage du au délai de récupération et de validation des données).

Marie-Thérèse Cérézuelles estime que l'objectif de reconquérir le bon état d'ici 2015 est irréaliste car les phénomènes influençant la qualité de l'eau se déroulent à l'échelle de plusieurs années. Elle ajoute que la mise en place de MAE permet d'obtenir des financements européens. Elle rappelle que la mise en place de ces mesures semble prioritaire pour préserver la qualité de l'eau potable. Par ailleurs elle demande quelles molécules phytosanitaires sont recherchées dans les analyses de l'eau potable, notamment celles prioritaires vis-à-vis de l'Europe.

Grégory Roulin indique qu'environ 60 molécules sont recherchées ainsi que leurs sous-produits. Les analyses sont effectuées sur les eaux brutes et les eaux traitées. Leur fréquence dépend des volumes produits.

Julien Maldelpuech confirme ces éléments et indique par ailleurs que le syndicat Eau 47 a été contraint d'abandonner des captages d'eau potable en nappes alluviales pour cause de présence de nitrates (150-200 mg/L) et de pesticides. Aujourd'hui les prélèvements se sont en Garonne ce qui implique un traitement des eaux brutes important (charbon actif, membrane) et donc une hausse du prix de l'eau. Il ajoute qu'il n'est pas possible de faire des captages en eau souterraine profonde dans le Lot-et-Garonne.

Les membres du groupe thématique s'interrogent sur le cout de fonctionnement et d'investissement de toutes ces actions curatives à long terme. Une analyse économique pourrait apporter des éclairages sur cette question (cf. SDAGE, récupération des couts...). Par ailleurs, il est indiqué que les actions préventives qui pourraient être mises en place bénéficieraient à tous les usages et pas seulement à celui d'AEP. Cependant, il est rappelé qu'un délai est nécessaire pour que les effets des actions préventives soient visibles alors que les traitements curatifs permettent de répondre immédiatement à la problématique.

Jacqueline Rabic s'interroge sur l'impact des industries sur la qualité de l'eau. Laurent René indique que depuis les années 70 il y a des financements pour accompagner les industriels dans leur

démarche d'amélioration des procédés de fabrication. Agnès Frayssinet-Dupuis indique qu'effectivement des financements existent, notamment pour les PME/TPE : métiers de bouche, imprimeurs...

Didier Pujo indique qu'il y a une nécessité de communiquer sur les actions positives qui auraient été conduites, et cela en coopération avec les collectivités et tous les usagers.

Jacqueline Rabic estime qu'il faut faire l'effort d'aller au delà du complexe pour engager l'action.

Marie-Thérèse Cérézuelles rappelle l'existence d'un « stock » de pollution historique : anciennes carrières par exemple ou certains sites industriels aujourd'hui orphelins à l'origine de pollution de métaux lourds et de PCB

Laurent René et Jacqueline Rabic indiquent qu'une acquisition/rassemblement de connaissance sur ces sites serait profitable.

Laurent René ajoute que la gestion des eaux pluviales urbaines permettrait de réduire notamment les pollutions par hydrocarbures. Plus généralement il indique que les aménagements des bassins versants (drainage, imperméabilisation) ont un impact sensible sur la qualité de l'eau.

Jacqueline Rabic estime que les volumes dédiés à l'agriculture devraient être réduits et qu'il faudrait promouvoir en parallèle des méthodes agri-environnementales.

Julien Maldelpuech rappelle que les collectivités qui sont en charge de la distribution d'eau potable possèdent des stations d'alerte pour prévenir les pollutions ponctuelles et que les données collectées dans ce cadre ne sont pas valorisées. Elles pourraient être transmises à l'ARS ou à l'Agence de l'Eau par exemple.

Laurent René indique qu'il existe un réseau de mesure important sur le bassin Adour-Garonne qui compte plus de 2000 stations. Les données issues de ces stations sont mises en ligne sur le SIE et elles concernent 41 substances prioritaires et 115 molécules phytosanitaires. Par ailleurs il y a des contraintes de calage et de paramétrage pour exploiter les données issues des stations d'alerte des collectivités.

Emmanuel Rouquié que le réseau départemental de la qualité de l'eau ne permet pas de faire un suivi continu mais que les données ponctuelles collectées permettent d'avoir une bonne vision générale de la situation.

Aline Chaumel précise que les modes de suivi (ponctuels ou continus) sont dimensionnés en fonction du besoin : pas de temps, paramètres suivi (température, oxygène).

Sandrine Vincelot indique que l'ONEMA, via les services départementaux, réalise un suivi de la température grâce à des enregistreurs.

Didier Pujo rappelle que le réseau de suivi de l'ONEMA est complémentaire à celui de MIGADO. Par ailleurs il indique qu'il serait intéressant d'essayer de quantifier, pour les stations d'épuration domestiques, la quantité d'effluents qui n'y transite pas (by-pass, déversoir d'orage).

Patrick Avril indique qu'EDF réalise un suivi de la température à l'amont, sur site et à l'aval du CNPE de Golfech depuis 2008 à la demande du ministère du développement durable. Ce suivi est réalisé par l'ENSAT. Il ajoute que le différentiel de température constaté est, en moyenne sur l'année, de 0,1 à 0,2°C. Des rapports de ce suivi sont publiés régulièrement.

Jacqueline Rabic évoque le cas de la centrale nucléaire du Blayais en Gironde qui, elle, engendre une hausse de température de l'eau de l'ordre du 10°C.

Vincent Cadoret indique que le procédé utilisé à la centrale du Blayais est différent de celui de Golfech.

Laurent René rappelle que la hausse de température de la Garonne en été est également liée au déficit en matériaux (25 millions de mètres cubes extraits) : elle coule par endroit directement sur la marne, avec une faible lame d'eau. Une recharge partielle par érosion latérale semble être une voie intéressante mais les enrochements en berges empêchent la Garonne de faire ce travail.

Jacqueline Rabic rappelle l'enfoncement de plus de 2 mètres du lit de la Garonne à Bordeaux.

Marie-Thérèse Cérezuelles rappelle le travail conduit sur la mobilité de l'Adour qui concerne 40km de son cours.

Aline Chaumel indique qu'il faudra être vigilant aux pollutions qui pourraient être stockées dans les sédiments qui se sont accumulés dans les barrages.

Caroline Cartailier rappelle que qualité de l'eau et quantité doivent être appréhendées en parallèle car les problématiques de qualité s'aggravent en cas de manque d'eau.

Vincent Cadoret ajoute que le fleuve doit être considéré comme un système complexe dont le fonctionnement dépend de toutes les thématiques abordées dans ces groupes de travail.

Prochaine réunion dans cette configuration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 pour examiner le projet de diagnostic du SAGE.

#### Synthèse des éléments évoqués :

Agir sur la qualité de l'eau est complexe, et l'action à conduire doit être envisagée à large échelle (bassin versant au-delà du périmètre du SAGE) et auprès de tous les usagers. Les actions fructueuses conduites doivent être partagées. Les effets des actions préventives sont différés alors que ceux des actions curatives sont immédiats.

De nombreuses données sont disponibles mais pas forcément homogènes. Celles collectées par l'Agence de l'eau sont disponibles sur Internet : <http://adour-garonne.eaufrance.fr>

Aujourd'hui la qualité de l'eau médiocre de la nappe d'accompagnement de la Garonne implique le déplacement des prélèvements pour l'AEP dans le fleuve. Cela implique la mise en place de traitements conséquents plus chers et une vulnérabilité supérieure de la ressource.

La présence de pollutions « stock » sur le bassin versant est rappelée.

Une analyse coûts/bénéfices sur les solutions curatives et préventives mises en oeuvre éclairerait les décideurs.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « QUALITÉ DES EAUX »

- AEP : AAC Grenelle, PPC, traitements et interconnexion nécessaires, fermeture de captages
- Investissement importants pour les traitements des eaux brutes et des rejets (domestiques et industriels)
- Améliorer la connaissance (stations de mesure) et le contrôle (rejets)
- Avoir plus d'informations et un accès facilité aux données relatives à la qualité des eaux
- Impact des activités sur la qualité de l'eau et lien avec la qualité des sols (drainage, industrie)
- Concentration des pollutions de l'amont vers l'aval

## GROUPE THEMATIQUE

### « ZONES HUMIDES »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 11 JUIN 2013  
AUVILLAR (82) – SALLE DES FETES

#### Etaient présents :

Guillaume BAQUIE (AEAG), Eloïse BLAZY (Chargée de mission Natura 2000/SMEAG), Audrey BRIS (Délégation de Bordeaux/AEAG), Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Marie-Thérèse CERZUELLES (SEPANSO), Sandrine CHEVALIER (CG47), Jérôme COLLIÉ (CG82), Julien DELANGE (Agglomération d'Agen), Frédéric DUDILOT (Secrétaire général/UNICEM), Hoëla FALIP (CG31/DADRE), Michèle JUND (Nature Midi-Pyrénées), Daniel LAGORCE (SEPANSO), Titouan LECLERC (CG33), Elsa LIBIS (CRPF Midi-Pyrénées), André MANGIN (Maire de Vieille Toulouse/SICOVAL), Christophe PINEDA (Chambre d'agriculture 82), Didier PUJO (SD31/ONEMA), Jacqueline RABIC (AADPPED33), Laurent RÉNÉ (Coordonateur territorial Garonne, AEAG), Paul SIMON (Chargé de mission zones humides/SMEAG), Sandrine VINCELOT (SD82/ONEMA)

#### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Paul Simon a présenté un état des travaux en cours sur la Garonne.

Eloïse Blazy a détaillé l'état d'avancement de l'étude zones humides conduite dans le cadre du SAGE.

---

### Débats suite à la présentation de Paul Simon et des perceptions issues des « regards croisés » :

Hoëla Falip indique que le Conseil général 31 a mis à disposition de la CLE les données issues de l'inventaire en cours (zpt, zhe à venir).

Laurent René rappelle que les zones humides sont différentes en fonction des secteurs de Garonne considérés. Paul Simon détaille les différents secteurs de Garonne et les enjeux associés.

Jacqueline Rabic estime que les zones humides sont d'un grand intérêt car elles sont source de vie. Aussi, elles permettent la régulation des étiages car elles jouent un rôle d'éponge. Elles communiquent avec les nappes alluviales et permettent de maintenir l'humidité dans les terres. Cependant elles ont été asséchées, notamment pour permettre l'agriculture, et l'ensemble des effets de cet assèchement est aujourd'hui visible.

Michèle Jund indique que les zones humides présentent un intérêt économique potentiel par la présence de fourrage. Il semble difficile de restaurer la fonctionnalité de ces zones par des actions localisées : une action globale est nécessaire.

Didier Pujo estime qu'il y a un manque dans la diffusion de la connaissance de ces zones. Un porté à connaissance dans le cadre du SAGE permettrait d'éviter la destruction de ces zones.

Marie-Thérèse Cerézuelles rappelle que ces zones ont été abandonnées historiquement car elles ne présentaient pas de potentiel économique et que ces « marais » étaient vecteurs de maladies.

Hoëla Falip estime que la question des zones humides est à la croisée de nombreuses thématiques.

Vincent Cadoret précise que la définition des zones humides du code de l'environnement est plus précise que celle mentionnée dans la convention de Ramsar.

Frédéric Dudilot indique que pendant plusieurs siècles, les zones humides étaient mal connues. Aujourd'hui existe-t-il beaucoup plus de connaissances sur leurs fonctions ?

Michèle Jund rappelle qu'il existe des études précises sur la richesse en termes de biodiversité des zones humides.

Titouan Leclerc indique que les services rendus par les zones humides sont à la fois écologiques, sociaux et économiques.

Laurent René indique que le lien avec l'urbanisation doit être fait par l'obligation de leur conformité avec le SAGE. Il ajoute que les zones humides permettent le ralentissement dynamique des crues.

Marie-Thérèse Cerézuelles indique que certaines zones ont été détruites conséquemment à l'extension de l'agglomération Bordelaise. Elle cite « la nature ne sera sauvée que si elle est rentable ».

Paul Simon cite l'exemple des zones humides des bords de Garonne de la Brède (territoire de la cc Montesquieu) qui jouent notamment un rôle de champ d'expansion de crue en amont de Bordeaux.

Une solidarité des territoires est nécessaire.

### Etude inventaire zones humides

Eloïse Blazy rappelle le contenu de cette étude :

- Pour les départements 31, 47 et 82 : les inventaires conduits par les Conseils généraux sont versés à l'étude du SAGE
- Pour le département de la Gironde (33) : un inventaire complémentaire est conduit dans le cadre de cette étude selon la méthodologie préconisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

en deux étapes : i- définition des zones humides potentielles ou zpt et ii- délimitation des zones humides élémentaires ou zhe en respectant les arrêtés ministériels en vigueur.

L'objectif poursuivi est d'obtenir une connaissance au 10 000<sup>ième</sup> des zones humides du SAGE.

Vincent Cadoret précise qu'à cette étape il s'agit bien d'une homogénéisation de la connaissance disponible et d'acquisition de connaissances complémentaires.

Dans un deuxième temps, une étude de hiérarchisation de ces zones sera conduite.

L'avis du groupe thématique est sollicité sur deux points :

- Différenciation des stades de développement des molinies pour classer ou non une zone en zhe
- Si un sondage pédologique est nécessaire sur les sols agricoles et qu'il faille faire un suivi piézométrique selon les critères de l'arrêté : quoi faire considérant que cela n'est pas prévu dans la prestation et que ce n'est pas faisable dans les délais impartis ?

Marie-Thérèse Cerézuelles indique que certaines zones, antérieurement humides sont aujourd'hui asséchées. Aussi, lors des tempêtes récentes, la chute des pins a entraîné une remontée de nappe.

Michèle Jund propose d'identifier les zones concernées (molinie à stade dégradé ou suivi piézo à faire) dans l'étude pour éventuellement les utiliser pour la mise en œuvre de mesures compensatoires consécutives à une destruction d'une zone humide à un autre endroit.

Didier Pujo indique que des spécialistes au niveau de la détermination des zones humides travaillent à l'ONEMA, et que leurs avis sur ce sujet seraient intéressants. Dans le futur PAGD du SAGE, il pourra être indiqué que des expertises locales sont à réaliser sur certains secteurs.

Christophe Pineda s'interroge sur le fait de classer des sols cultivés en zone humide.

Paul Simon cite l'exemple de l'île de Raymond sur laquelle le caractère humide avait été restauré suite à la modification des pratiques agricoles qui s'y trouvaient (passage d'une culture de maïs en prairie avec élevage de moutons).

Les membres du groupe thématique expriment leur accord pour identifier ces zones comme « zones réservoirs » et précisent que la connaissance acquise sur le terrain doit être conservée sur ces dernières.

Laurent René rappelle que 25 millions de mètres cube ont été extrait du lit mineur de la Garonne qui coule maintenant par endroit directement sur de la marne, le substratum. Il indique également qu'il faut veiller à ce que les gravières ne soient pas captées par le fleuve, ce qui entrainerait l'arrêt du transport solide.

Frédéric Dudilot cite un exemple de réhabilitation d'une gravière en Dordogne en collaboration avec EPIDOR. Il ajoute que la réglementation actuelle interdit toute localisation de site d'extraction dans l'espace de mobilité du fleuve, dont la définition est comprise dans l'étude d'impact obligatoire pour obtenir l'autorisation d'exploiter. Certaines études montreraient que le risque de capture de gravières est rare en France.

Paul Simon évoque la démarche Territoire Fluvial Européen en cour pilotée par le Sméag. Elle porte spécifiquement sur le secteur le plus riche en zones humides alluviales (Toulouse à Saint Nicolas de la Grave) et va permettre de définir l'espace de mobilité.

Vincent Cadoret indique qu'une captation de gravière est généralement synonyme d'un arrêt du transport solide sur le cours d'eau pour 30 à 40 ans. Il ajoute qu'il serait intéressant d'obtenir une information précise sur le projet conduit avec EPIDOR.

Synthèse des éléments évoqués :

Les zones humides ont regréssées fortement au cours des dernières années (urbanisation, agriculture). Elles ont pourtant un intérêt reconnu : régulation des variations hydrauliques, richesse floristique et faunistique et doivent être préservées.

Cependant, la connaissance de ces zones ne semble pas assez valorisée et le SAGE pourrait y contribuer. Aussi il pourrait préconiser des expertises locales si nécessaire.

Au sujet de l'inventaire des zones humides en cours sur la partie Girondine du périmètre du SAGE, les zones humides « dégradées » seront identifiées comme zones « réservoirs » sur lesquelles pourraient être mises en mise des mesures compensatoires consécutives à la destruction de zones humides à un autre endroit.

Par ailleurs, les risques liés à la captation de gravière par un cours d'eau ont été évoqués : les matériaux charriés par le fleuve y seraient piégés entraînant par là l'arrêt du transport solide à l'aval. Aujourd'hui, il est interdit d'extraire des matériaux dans l'espace de mobilité de la Garonne.

Prochaine réunion dans cette configuration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 pour examiner le projet de diagnostic du SAGE.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « ZONES HUMIDES »

- Ces zones sont en mauvais état : il faut les préserver et les restaurer
- Patrimoine naturel abritant de la biodiversité
- Des études d'ensemble doivent être conduites pour les connaître
- Présentes dans les zones d'expansion des crues, qu'il faut laisser « naturelles », sont des zones tampon
- Maitrise foncière possible par les collectivités
- Elles sont à identifier dans les documents d'urbanisme pour empêcher leur destruction

## GROUPE THEMATIQUE « MILIEUX AQUATIQUES »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 25 JUIN 2013  
GOLFECH (82) – SALLE CALYPSO

### Etaient présents :

Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Aurore CARLOT (FNE Adour-Garonne), Frédéric DOUCET (CG47), Jean-Marie HAMONET (Délégué interrégional adjoint/ONEMA), Céline JARRON (CRMPCK), Philippe LASSALLE (DDT 47), Sébastien PUJADE (CG31/DADRE), Didier PUJO (SD31/ONEMA), Jacqueline RABIC (Présidente, AADPPED33), Paul SIMON (Chargé de mission zones humides/SMEAG), Agnès SOULARD (Migado), Sandrine VINCELOT (ONEMA/SD82),

### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Paul Simon a présenté un état de la connaissance sur la thématique.

Débats suite à la présentation de Paul Simon et des perceptions issues des « regards croisés » :

Paul Simon indique que l'hydromorphologie est un facteur clé pour la restauration du cours d'eau et de sa biodiversité. Il ajoute que cette thématique est de plus en plus en lien avec le Plagepomi en cours de révision. Il indique que le Sméag a produit le schéma directeur d'entretien des berges de la Garonne qui est un support pour certaines collectivités.

Il ajoute que les éclusées sont des variations de débits dues au fonctionnement des barrages hydroélectriques.

Didier Pujo indique que les éclusées sont sensibles sur Garonne amont, notamment sur le Salat via la Lèze et l'Ariège. Il semblerait que ces éclusées aient des impacts jusqu'à l'aval de Toulouse. Il ajoute que des mesures de débits en continu permettrait de mieux appréhender le phénomène par rapport aux débits moyens journaliers qui sont aujourd'hui disponibles.

Paul Simon indique que les effets des éclusées sont moindres à partir de Toulouse.

Jacqueline Rabic rappelle que la descente de graviers est perturbée. Elle évoque le cas du chenal de liaison en terre sur le Lot et la Baïse.

Jean-Marie Hamonet indique que les riverains mentionnent que la Garonne n'est « plus entretenue » et que cela pose la question de la notion d'entretien du fleuve et de son lien avec la gestion des inondations : zones d'expansion, bras mort, rôle du substrat. Il ajoute qu'une communication sur la « vie du fleuve » permettrait d'en expliquer son fonctionnement et d'éliminer quelques idées reçues. Il ajoute que la continuité écologique concerne également le transit des galets et que la dynamique fluviale est primordiale pour les espèces et la morphologie du fleuve.

Par ailleurs, il indique que le taux de MES (matières en suspension) est important en période de crues et que cela est à l'origine du colmatage du fond du fleuve. Enfin il rappelle que la Garonne est classée MEFM (masse d'eau fortement modifiée, du à la présence de barrages hydroélectriques et de digues à l'aval) par la SDAGE et que cela implique des exigences moindres sur la qualité hydromorphologique.

Didier Pujo indique, par rapport aux crues récentes sur l'amont de la Garonne, que la hauteur de vase du plan d'Arem, vidangé en 1989, a baissé de 1,50m. Cela a été à l'origine de la remise en suspension de beaucoup de MES dont l'impact jusqu'à Toulouse est notable. Il ajoute que ce plan d'eau a pour fonction initiale de tamponner les éclusées des ouvrages Espagnols, dont la connaissance des modalités de gestion serait profitable.

Jacqueline Rabic pose la question de la gestion des embâcles (troncs d'arbres...), qui auparavant étaient utilisées comme bois de chauffage. Elle rappelle le problème de la hausse de la salinité dans l'Estuaire et de la remontée du bouchon vaseux, entraînant une anoxie du milieu (berges et fleuves). Cela entraîne une perturbation de la chaîne alimentaire et donc de l'alimentation des alevins d'aloise et d'esturgeons.

Elle estime que les mesures agro-environnementales devraient permettre de favoriser la replantation des berges et l'augmentation des bandes enherbées. Elle ajoute qu'une optimisation de l'irrigation serait profitable tout en soutenant l'économie agricole de manière différenciée en fonction des territoires. Elle ajoute qu'il serait souhaité d'évaluer la valeur patrimoniale des écosystèmes et en particulier des milieux aquatiques. La diffusion de la connaissance sur tout ces sujets lui semble un préalable indispensable.

Jean-Marie Hamonet indique qu'une restauration à l'échelle du fleuve lui semble techniquement complexe et financièrement improbable.

Didier Pujo souligne la présence des barrages RTM, notamment sur la Pique, pour lesquels la gestion des stocks de sédiments piégés permettrait de recharger en matériaux l'aval de ces barrages.

Paul Simon rappelle le chantier pilote de Gensac sur lequel une recharge en matériaux a été opérée. Cette opération a aujourd'hui valeur d'exemple et les résultats sont probants. Il ajoute que cela permet de rester optimiste pour restaurer progressivement le milieu.

Frédéric Doucet indique que peu de loueur de bateau subsistent dans le 47 et que la navigation est faible car il n'y a pas de connexion avec le Lot. Il souligne que beaucoup d'affluents de la Garonne sont perchés et que les peupliers fixent les atterrissements.

Par ailleurs, il estime que la question de la maîtrise d'ouvrage et du qui fait quoi sur les cours d'eau et les digues doit être traitée car c'est un frein à l'action des collectivités. Il existe des programmes d'actions et de gestion qui pourraient utilement être portés à connaissance sur d'autres territoires pour faire émerger des dynamiques. Aussi, il s'agit de la gestion de l'espace au sens large et les actions conduites dans ce domaine par les agglomérations doivent être mise en relation avec la gestion du fleuve. Il ajoute qu'un zonage de l'aléa de l'érosion des berges pourrait utilement être présent dans le SAGE.

Jacqueline Rabic pose la question des modalités de gestion et de financement du barrage de Malause qui alimente le CNPE de Golfech.

Aurore Carlot rappelle que les travaux sur les trames vertes et bleues doivent être pris en compte dans le SAGE et qu'une information sur les opérations d'effacement d'ouvrage sur la Garonne doit être faite.

Jean-Marie Hamonet estime qu'un rappel du cadre réglementaire dans l'état initial du SAGE doit être fait.

Elle pose la question de la gestion et du devenir du DPF. Frédéric Doucet estime que cette question doit être traitée en lien avec celle de la maîtrise d'ouvrage.

Jacqueline Rabic estime qu'un porté à connaissance des éléments évoqués permettrait également d'alimenter les travaux de révision du SDAGE. Par ailleurs elle ajoute que les aloses ont disparues de la Garonne.

Didier Pujo indique que le seuil de Comousse devrait être effacé mais qu'il subsiste aujourd'hui des difficultés administratives.

Frédéric Doucet s'interroge sur l'état d'avancement du dossier du barrage de Beauregard, qui était initialement en lien avec un projet de passerelle sur la Garonne porté par l'Agglomération d'Agen.

Philippe Lassale précise que l'application de l'article L214-17 du code de l'environnement conduira à des aménagements du barrage de Malause et de 6 seuils. Une convention devrait être signée entre la DREAL et EDF pour cela.

Jean-Marie Hamonet rappelle que le SAGE devra s'appuyer sur le Plagepomi en cours de révision.

Jacqueline Rabic estime que cette question des migrants doit être évoquée lors de la coordination inter-SAGE.

Il est mentionné que ce sont les maîtrises d'ouvrages locales qui font défaut aujourd'hui.

Paul Simon indique que le regard des collectivités est entrain de changer sur cette question aujourd'hui et cite notamment les démarches entreprises sur le secteur Boussens-Carbonne ainsi que sur le Saint Gaudinois. Ces opérations sont aujourd'hui financées à 80% par l'Agence de l'Eau et les Régions.

Vincent Cadoret estime que ce sont des expériences à valoriser.

Céline Jarron indique qu'un décret précise les conditions de franchissabilité des ouvrages pour les petites embarcations. Cela devra être pris en compte dans le SAGE.

Synthèse des éléments évoqués :

L'hydromorphologie est le facteur principal de la qualité des milieux aquatiques mais une restauration à l'échelle de la Garonne, qui est dégradée par enfoncement du lit notamment, semble improbable. Cependant des actions à l'initiative des collectivités ont montré des résultats très positifs (recharge en galets, animation pédagogique).

L'activité hydroélectrique sur l'amont de la Garonne entraîne des éclusées (variations de débit dues au fonctionnement des barrages) sensibles jusqu'à l'aval de Toulouse.

A l'aval, la remontée du bouchon vaseux et l'augmentation de la salinité entraînent une anoxie (manque d'oxygène) dans l'eau perturbant la chaîne alimentaire.

Réglementairement, les travaux relatifs aux trames vertes et bleues doivent être pris en compte dans le SAGE. Aussi les ouvrages présents sur les cours d'eau classés au titre du Code de l'environnement devront être aménagés pour assurer les continuités écologiques (circulation des espèces animales migratrices et des galets).

Réglementairement, les travaux relatifs aux trames vertes et bleues doivent être pris en compte dans le SAGE. Aussi les ouvrages présents sur les cours d'eau classés au titre du Code de l'environnement devront être aménagés pour assurer les continuités écologiques (circulation des espèces animales migratrices et des galets).

Pour la gestion des berges, des embacles, des digues et plus généralement de l'entretien du fleuve, il est nécessaire de clarifier les obligations des différents maîtres d'ouvrages (y compris les riverains) et cela en lien avec la question du devenir du DPF.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « MILIEUX AQUATIQUES »

- Déficit sédimentaire : rétention dans les Pyrénées, extraction dans le lit mineur => abaissement du lit (2m à l'aval) et érosion de berges
- Pédagogie nécessaire avec les techniciens de rivière et les fédérations de pêche : sur le terrain
- Migrateurs : à préserver (8 saumons/an à l'amont) et permettre leur circulation
- La réglementation est une contrainte (délais, couts)
- Le fleuve et les berges sont « mal entretenus »
- L'accès au fleuve est difficile par endroit
- Il faut se préoccuper des affluents

## GROUPE THEMATIQUE « EAU ET SOCIÉTÉ »

COMPTE RENDU DE LA REUNION N°1 DU 25 JUIN 2013  
GOLFECH (82) – SALLE CALYPSO

### Etaients présents :

Vincent CADORET (Chef de projet SAGE Garonne, SMEAG), Aurore CARLOT (FNE Adour-Garonne), Jérôme COLLIÉ (CG 82), Frédéric DOUCET (CG47), Hélios GARCIA (UFC Que choisir), Thierry GOUGE (CRCI MP, ADEBAG), Céline JARRON (CRMPCK), Philippe LASSALLE (DDT 47), Geneviève LE LANNIC (Présidente, Eau 47), Didier PUJO (SD31/ONEMA), Jacqueline RABIC (Présidente, AADPPED33), Patricia RIFFAULT (DPF-Navigation/Service environnement/DDT 47), Sylvie ROCQ (DGS/SMEAG), Robert SALESSES (SEB/DDT 82)

### Objet de la réunion

Il s'agissait, sur la base de « l'état de la connaissance » diffusé au préalable de lancer la concertation pour l'élaboration du SAGE Vallée de la Garonne. La présentation des perceptions de la thématique par les membres de la CLE recueillies lors des regards croisés permettait d'amorcer les échanges.

Il s'agissait aussi de recueillir les données qui n'auraient pas été portées à la connaissance de la CLE pour alimenter l'état initial en cours de rédaction.

Les diaporamas projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du SAGE : [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

Vincent Cadoret a présenté la composition et le rôle des différentes instances de la CLE ainsi que le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux relatifs à l'élaboration du SAGE.

Sylvie Rocq a présenté les actions conduites par le SMEAG sur cette thématique.

---

Débats suite à la présentation de Sylvie Rocq et des perceptions issues des « regards croisés » :

Frédéric Doucet estime qu'il y a un enjeu dans la coordination inter-SCOT.

Robert Salesses souligne l'usage irrigation en Garonne. Il estime que le fleuve est un support de vie.

Thierry Gouge regrette que la présentation ne traite pas suffisamment des aspects économiques et urbains.

Jérôme Collié rappelle que la Garonne est source de loisirs et qu'elle entraîne un risque d'inondation lors des crues.

Geneviève Le Lannic estime qu'il y a une évolution de la société vers un retour au fleuve. De nombreux usages coexistent, dont l'AEP (alimentation en eau potable) qui concerne toute la population.

Aurore Carlot estime qu'il y a un fort aspect identitaire autour de la Garonne.

Robert Salesses rappelle l'existence de schémas départementaux des carrières, visant à limiter leurs impacts qui devront être mis en compatibilité dans les 3 ans suivant l'approbation du SAGE.

Jacqueline Rabic estime que le tourisme et l'activité économique sont complémentaires.

Frédéric Doucet rappelle l'existence d'un risque sanitaire avec la présence du moustique tigre.

Céline Jarron souhaite voir apparaître une cartographie des usages sur la Garonne. La donnée est disponible pour le canoë kayak.

Thierry Gouge demande si les conclusions des études paysagères conduites par le SMEAG dans le cadre du plan Garonne seront présentées.

Sylvie Rocq indique qu'une journée est prévue dans ce but le 12 décembre prochain et qu'un rapport de retour d'expérience sera diffusé.

Robert Salesses rappelle que le SAGE cadrera les SCOT et les PLU car ils devront lui être compatibles.

Sylvie Rocq estime que ce groupe thématique pourrait contribuer à s'interroger sur la vision de la société sur l'économie, la biodiversité et le tourisme.

Frédéric Doucet estime que le SAGE pourrait apporter une certaine cohérence inter-SCOT. Sylvie Rocq estime qu'il permettra sûrement que la Garonne soit prise en compte en tant que telle dans les documents des SCOT.

Geneviève Le Lannic rappelle l'existence du risque inondation et en particulier la prise en compte de la crue de 1875 comme nouvelle crue de référence. Elle ajoute qu'il existe des constructions dans des zones à risque.

Céline Jarron estime qu'il faudrait acquérir une meilleure vision du risque.

Sylvie Rocq s'interroge sur les modalités de détermination du prix de l'eau.

Aurore Carlot indique qu'il est fonction de la pollution de la ressource utilisée (eau brute) et du traitement qui est nécessaire pour la potabiliser.

Geneviève Le Lannic indique à ce propos que le traitement de l'eau de surface prise en Garonne, qui nécessite une microfiltration, est deux fois plus cher que celui d'une eau souterraine. En effet, ce traitement permet d'éliminer certaines molécules micropolluantes. Elle ajoute que cela influe sur l'équilibre financier des SIAEP et que des étiages moins sévères permettent de maintenir une certaine dilution de ces polluants.

Aurore Carlot rappelle la nécessaire pédagogie avec laquelle cette question doit être traitée.

Céline Jarron estime que le coût de l'eau doit inclure le coût de sa qualité.

Jacqueline Rabic rappelle que les pêcheurs professionnels maritimes paient une redevance non obligatoire comme les pêcheurs fluviaux pour qui elle est obligatoire.

Robert Salesses rappelle que les coûts de traitement de potabilisation, du soutien d'étiage, du refroidissement du CNPE de Golfech impactent le prix de l'eau pour les citoyens. Il s'interroge sur la pérennité de l'accès à l'eau potable des ménages précaires.

Hélios Garcia rappelle que l'eau est un bien précieux, que c'est une ressource primordiale. Il indique la possibilité de réutilisation des eaux pluviales qui n'est pas encore possible dans les habitations (risque sanitaire). Il ajoute que les pollutions par les substances médicamenteuses sont de plus en plus présentes.

Geneviève Le Lannic indique que des économies d'eau ont été faites, la consommation moyenne en Lot et Garonne étant passée de 150 à 110 m<sup>3</sup>/abonné/an.

Jacqueline Rabic estime qu'effectivement la solution passera par une modification des usages et une prise de conscience de la rareté de la ressource en eau.

Sylvie Rocq rappelle qu'une gestion des sols appropriée permettrait d'améliorer sensiblement la situation.

Patricia Riffaud indique qu'aujourd'hui de nombreuses industries fonctionnent en circuit fermé conformément à la réglementation ICPE.

Aurore Carlot rappelle qu'il existe des données permettant à la police de l'eau de faire appliquer la réglementation.

Robert Salesses rappelle les réductions d'effectifs dans les services de police de l'eau et par conséquent les moindres possibilités de procéder à des contrôles.

Thierry Gouge estime que l'action de la police de l'eau est ressentie comme de la répression. Il indique donc que le travail de l'Agence de l'Eau est primordial dans son aspect incitatif par l'attribution de subvention. Il ajoute que certaines pollutions constatées sur le bassin pourraient être d'origine espagnole.

Jacqueline Rabic rappelle les pollutions « stocks » issues d'activités antérieures comme les PCB.

Robert Salesses souligne la mise en œuvre des PAOT qui permet de progresser dans la lutte contre les pollutions diffuses ou le programme Eco-phyto. Cependant le temps de réponse du milieu aux actions entreprises peut être relativement long.

Geneviève Le Lannic rappelle que certaines molécules que l'on retrouve dans l'eau sont issues pour partie de l'activité agricole mais des eaux pluviales, des autoroutes ou des voies SNCF.

Helios Garcia indique que l'UFC réalise des actions « flash » sur la qualité de l'eau dont la visée est principalement pédagogique pour encourager les comportements citoyens.

Aurore Carlot rappelle l'action de FNE sur cet axe par la réalisation de formations « éco-citoyennes ».

Sylvie Rocq rappelle que la gestion de l'eau est complètement liée avec l'occupation du territoire, la gestion des sols et l'aménagement de l'espace.

Frédéric Doucet suggère de creuser l'idée de la réalisation d'une étude sociologique pour accompagner l'élaboration du SAGE afin que le citoyen reste au cœur de la démarche.

Synthèse des éléments évoqués :

La Garonne est le support des activités et rythme la vie des riverains : loisirs, sports, pêche professionnelle et de loisir, irrigation, inondations. Il y a actuellement un « retour vers le fleuve » qui a un fort aspect identitaire, et les comportements changent progressivement.

La gestion de l'eau est interdépendante de l'aménagement du territoire. Les SCOT et les PLU devront être compatibles avec le SAGE qui pourrait impulser une coordination inter-SCOT.

Le prix de l'eau potable est fonction du traitement utilisé pour depolluer l'eau brute, qui est deux fois plus cher pour une eau de surface qu'une eau souterraine. Les pollutions médicamenteuses ou les pesticides sont difficiles à traiter et leurs origines sont diverses.

La mise en œuvre des préconisations du SDAGE, de manière incitative avec les financements de l'Agence de l'eau, contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau.

# PERCEPTIONS REGARDS CROISÉS

## « EAU ET SOCIÉTÉ »

- La production de granulats, les gravières, l'hydroélectricité, les thermes, le ski, la sylviculture et l'agriculture sont des ressources économiques indispensables au territoire
- Il faut redonner sa place au fleuve : accès, plage, tourisme, vivre avec les inondations, valoriser le « patrimoine fluvial », eau = outil de développement du territoire (qualité de vie, activités)
- La gouvernance de l'eau est complexe : difficulté de mise en œuvre par les collectivités, pb de financement
- Le SAGE permettra une approche globale sans opposer les usages pour aboutir à un diagnostic partagé